



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833

Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 426-4-2020

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 FÉVRIER 2021, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 426-4-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 426-1990 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE REVOIR LA TARIFICATION APPLICABLE AUX PERMIS ET CERTIFICATS ET LES AMENDES MINIMALES EN CAS D'INFRACTION.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE À **MODIFIER LA GRILLE TARIFAIRE ET LES AMENDES CONTENUES AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF.**

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 426-4-2020 ENTRE EN VIGUEUR LE 16 AOÛT 2021, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-ET-UN.

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE